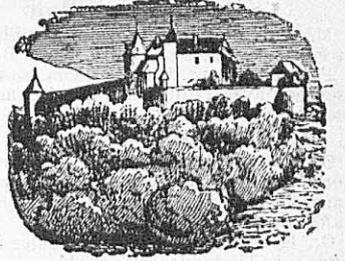




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

ABONNEMENTS
Suisse 1 an Fr. 9.—
» 6 mois » 4.50
Etranger 1 an » 16.—
» 6 mois » 8.—
payable d'avance.

Prix du numéro: 10 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart.: 197

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau: 150

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 8^h 11^h44 (d.j.f.15^h) 16^h7 20^h25 (22^h7) — BULLE, dép. 6^h00 9^h50 (10^h00) 13^h05 18^h44 (20^h53)

ANNONCES

Cantons de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires et rétractations 30 »
Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

tenant Salbris serait en danger? Cette invitation était si affectueuse. Il témoignait de l'indifférence. Il allait être couragieuse, abandonneur pour quelques semaines. Elle reviendrait! Il apparut sur ses lèvres. Il craignait de ne pas vivre dans un monde parmi des femmes jeunes et elle ne pouvait comprendre la longs instants passés près du doc. C'est qu'elle ignorait ce qu'il y avait dans la serene vieillesse d'un sa dans de nobles et hautes pan-tourir dans l'espérance et la foi. aux plaisirs mondains, Isabelle ment sa jolie fête et se disait en-

JE REVIENDRAI
n, Isabelle se rendit au chalet à la grille, elle entendit le bruit et incertain venant de son côté, ant de ce petit fatonnement de le sol qui signale d'ordinaire la heureux privé de la vue. Le doc-ait peu à peu acquis la finesse du atesse de perception par les au- donne aux aveugles la nature usque dans ses rigueurs. Le vieil-ait parfaitement dans toute sa le jardin sans jamais se tromper dans son escalier, d'une porte rtements.
(A suivre).

Vacherins pour la fondue

chez
Léonard Barrae, La Tour.

Fortifie leur corps

et études. Les

ont à la fois un lait et du pain, blissant et surtout tartine, si maman Lenzbourg.

ballages d'origine:

1 kg.	12 Pac.
0 1.55	1.05
5 1.90	1.20
5 2.05	1.30
0 2.55	1.50
5 2.25	1.35
5 2.45	1.45
0 2.70	1.55
5 1.95	1.25

Attention

des Confitures que le récipient à laquelle

ABAIS

apeaux d'été

Jeanne Glasson, Bulle

On demande 2 faneurs.

S'adresser à Louis Duparquier, Les Granges.

On demande gentille jeune fille sachant coudre, pour aider à tous les travaux du ménage. S'adresser à Publicitas-Bulle, sous P. 1404 B.

Le doux nid dans les branches...

Quelle vilaine action tu viens de faire, mon enfant, en détruisant le joli nid tendre et chaud! L'hirondelle avait mis tant d'amour à bâtir la fragile demeure à l'angle de la remise. N'as-tu point aperçu l'air et le soin avec lesquels le père et la mère ont travaillé pour entasser la boue et les brindilles, puis de quelle habileté ils firent preuve en tapissant l'intérieur d'un moelleux duvet? Vois-tu maintenant, le pauvre père qui, la mort dans l'âme, regarde les oisillons à peine éclos qui n'ont pu opposer aucune résistance à la cruauté. Ton cœur d'enfant ne se serre-t-il point devant ce tableau de désolation? Car les bêtes, les oiseaux surtout, savent souffrir. J'ai peur, mon petit Robert, que ta froide indifférence devant cette scène de mort ne soit l'indice d'une fâcheuse sécheresse de ton sentiment.

Mère, je voudrais voir de tout près les oisillons, c'est pourquoi j'ai fait tomber le nid, comme le font mes camarades, lorsque nous nous promenons dans les champs. Et puis l'hirondelle bâtit un nouveau nid et d'autres petits naîtront.

Non, mon enfant, l'hirondelle ne couvrera plus, cette saison. Elle ne recouvrira pas non plus installer son logis contre la goutte de la remise, car elle se souviendra, et ce sera comme un blâme muet qui s'abattra sur notre maison. Tu n'entendras plus le gazouillement joyeux, le matin, par la fenêtre ouverte, et le va-et-vient perpétuel des parents soucieux de la subsistance de la couvée n'animera plus le proche voisinage.

N'imite pas les méchants qui dépouillent les haies et les arbres de leur plus vivant ornement, leur population ailée. Sans doute ne savent-ils pas le mal qu'ils font, ces espèces de guerriers féroces et lâches qui tuent traitreusement, déloyalement, des ennemis imaginaires et incapables de se défendre.

Pourquoi, mère, prenez-vous le parti de ces bestioles avec lesquelles nous coupons nous amuser. Que nous importent les nids et les oiseaux qui, d'ailleurs, dépouillent parfois nos champs et nos jardins!

Oh! le détestable raisonnement que tu fais là, mon enfant. Ce que tu dis est précisément l'opposé de la réalité. Ne sens-tu point la poésie divine que les oisillons ajoutent à la nature? Dès le bon matin, leur ramage anime la prairie et les airs s'emplissent d'une musique toujours nouvelle, orchestre merveilleux où s'allient les instruments les plus divers que l'homme n'arrivera jamais à imiter et où se mêlent les timbres inimitables du chardonneret, de la fauvette, de la mésange et du pinson. Décor superbe encore que cet harmonieux mélange de couleurs miroitant aux rayons du soleil et que ces ébats jamais terminés conduits par une musique raffinée et enchantresse!

C'est vrai, mère, ce que vous dites. Mais ne peut-on se passer de tout ce bruit et la terre n'en continuera-t-elle pas moins de tourner si l'immense concert va continuellement décroissant?

Ecoute-moi, Robert. La nature a besoin du chant des oiseaux, et tu ne reconnaitrais plus le printemps sans leur musique. L'arrivée du grand cortège fleuri serait bien terne si les musiciens ailés ne conduisaient la danse. Tu n'en apprécies pas la valeur, parce que tu es accoutumé à un état de choses voulu par la Providence. Cependant, on signale des régions où les hommes, impitoyables et égoïstes, ont fait une chasse telle aux oiseaux que ces derniers y ont diminué en nombre avec une étonnante rapidité. On dit qu'il en est ainsi, par exemple, dans les Pyrénées. Eh! bien, on s'aperçoit maintenant qu'une espèce de voile de tristesse s'étend sur le pays, devenu morne et silencieux, comme une maison inhabitée.

La vie a suffisamment de misères et de soucis. Il faut au moins lui laisser ses consolations, et la présence des oiseaux au sein de la nature est un perpétuel délassement et une troublante et ravissante poésie. Pourquoi donc enlever ce sourire à l'existence, ce parfum divin à la renaissance des printemps, cette caresse au réveil matinal?

Je comprends, mère, et je vous obéirai. Mais toutes ces choses me paraissent bien abstraites, et, pour mon compte, j'estime que les ripailles de certains oiseaux pourraient bien aussi peser dans l'autre plateau de la balance.

Là encore, Robert, tu ne penses pas juste. Les oiseaux rendent aux champs, aux jardins et aux arbres des services autrement importants que les quelques méfaits qu'ils commettent par ci par là et que seuls tu considères. Sans eux, nous serions envahis par des myriades d'insectes et de chenilles qui dévoreraient tout ce qui croît sur la terre et la rendraient stérile à l'exemple de l'invasion des sauterelles d'Égypte. Ne sais-tu point qu'une hirondelle consomme quotidiennement son millier de moucheron, qu'un couple de moineaux fournit à sa couvée une ration journalière de plus de cinq cent chenilles, que le chardonneret détruit la graine du chardon, plaie des régions marécageuses, que la chouette et le hibou détruisent chaque nuit des quantités énormes de souris, de mulots et de papillons nocturnes?

Alors, mère, c'est presque un crime que nous commettons encore à l'égard de l'agriculture lorsque nous détruisons une nichée de ces précieux auxiliaires de la ferme.

Oui, mon enfant, ce serait un crime de continuer cette guerre acharnée et injuste, maintenant que tu es renseigné sur la noirceur de l'acte. Aussi je compte sur toi et l'espère, mon enfant, que jamais plus tu ne te laisseras aller à l'une de ces scènes de carnage atroces et malaisantes. Tu instruiras à ton tour tes camarades et tu défendras nos amis fidèles et dévoués, les oiseaux.

Avec raison, la loi interdit d'ailleurs la chasse à la gent ailée. Chez nous, une association pour la protection de la nature et des animaux s'ajoute encore à l'action légale. Ainsi, Dieu, qui les créa, le bon sens, l'intérêt immédiat et les hommes se sont mis d'accord pour porter aide aux gentils oisillons. Ce serait bien mal de méconnaître tant de lois.

Mère, l'ignorance et le mauvais exemple m'ont jusqu'ici trompé. Dès ce jour, je vous le jure, les oiseaux sont mes amis. Et je saurai les défendre.

Y.

Petite Revue.

ÉTRANGER

La session de Madrid.

La 55^{me} session du Conseil de la Société des nations s'est ouverte lundi à Madrid. On sait qu'auparavant avait siégé le Comité des trois, auquel incombe la tâche de mener à bien l'étude du problème des minorités. Le rapport de M. Adatici, délégué japonais, président, est prêt. Il est presque certain que les conclusions qu'il propose seront admises, en dépit des protestations de l'Allemagne, qui n'a point réussi à faire prévaloir ses principes, ces derniers allant à l'encontre de tout ce qui est conforme au bien de la paix générale et à l'équité. Plus d'une fois déjà, nous avons exposé sous quel angle il faut considérer cette question, qui mérite toute l'attention de l'organisme international de Genève, mais aussi dont on ne saurait laisser impunément dévier la ligne essentielle: le respect des obligations nationales.

Il est évident que, puisqu'il est matériellement impossible de grouper les peuples d'une façon absolue sous l'égide des nationalités, puisque l'immigration et d'autres facteurs ont donné à l'Europe une structure spéciale au point de vue racique, qu'une protection des minorités

s'impose. Il n'est pas juste de laisser opprimer une fraction de population qui ne pense pas avec la majorité au point de vue langue, culture ou religion. La simple raison dicte assez la ligne de conduite à suivre: mêmes droits garantis à tous les membres de la communauté nationale, mais aussi mêmes devoirs acceptés de part et d'autre. C'est ce que les Allemands feignent d'ignorer, sans se souvenir de l'odieux système de germanisation dont ils usèrent si longtemps, avec les Alsaciens et les malheureux Polonais, surtout.

On comprend l'attitude de M. von Schubert aux séances préparatoires de Madrid. Le Reich, dans le camp nationaliste tout spécialement, conserve des espoirs très précis sur la Haute-Silésie polonaise. Il y compte une importante population au sein de laquelle l'idée du retour à la mère-patrie (?) est soigneusement cultivée, moralement et financièrement. De solides organisations y groupent la jeunesse et les Allemands de Pologne s'efforcent de constituer un Etat dans l'Etat et de vivre en marge des institutions polonaises.

Demander à la Société des nations, association de nations libres et respectueuse de leurs droits respectifs, qu'elle approuve par une législation et une procédure dûment établies le plan allemand serait fausser absolument le sens et le but de cette institution. Aussi n'y faut-il songer un seul instant. Les Allemands de Pologne sont Polonais, aux termes des traités et conformément à la justice, puisque les provinces qui ont fait retour à Varsovie avaient été enlevées au royaume par l'Empire, au temps de la domination des Hohenzollern. Ils n'ont qu'à obéir aux lois du pays qui est maintenant leur ou à vider les lieux, s'ils ne s'estiment point heureux. Une protection suffisante leur est assurée au point de vue culturel et racique: on ne saurait songer à favoriser davantage l'idée de la résistance passive et de la révolte qui couve déjà dans ces cerveaux échauffés à jet continu par le chauvinisme des nationaux allemands.

Nous avons d'ailleurs l'impression formelle que M. Stresemann, qui a de l'intelligence et du tact, à l'occasion, se rend parfaitement compte du peu de fondé de ses revendications, mais il est bien obligé de jouer son rôle sur la scène sur laquelle il se trouve et de donner satisfaction à l'opinion publique de son pays.

Le Comité des trois a trouvé un moyen terme. Il n'imposera pas, comme l'aurait désiré Berlin, une surveillance régulière soupçonneuse aux nations, mais étendra seulement la publicité accordée aux pétitions des minorités, lorsque ces dernières seront fondées. Comme quand il s'agissait du pacte Kellogg, on espère que l'influence morale sera suffisante pour amener à composition les gouvernements tentés de dépasser les bornes et d'imposer aux minorités un régime d'exception. Le rapport présenté au Conseil tient compte de tous les facteurs susceptibles d'influencer la question et précise aussi les obligations des minorités, qui doivent participer à la vie nationale et collaborer loyalement au développement du pays qui est le leur. On prévoit d'ores et déjà que M. Stresemann tentera un dernier effort en faveur de la thèse allemande, mais bien inutilement.

Pour le reste, si l'on s'aborde dans des discussions privées et en marge des séances, on n'a aucune raison de croire que d'importantes décisions puissent être prises à Madrid. Comme nous le disions l'autre jour, l'absence de sir Austen Chamberlain et l'incertitude régnant au sujet de la nouvelle orientation de la politique anglaise appellent une réserve dont on ne peut se départir pour le moment. Cela ne veut point dire que MM. Briand, Stresemann, et d'autres diplomates ne procéderont point au traditionnel « tour d'horizon », mais on ne voit pas que des sujets précis soient abordés dans un sens définitif.

Les problèmes de l'évacuation de la Rhénanie et de la ratification de l'accord de Paris ne sont d'ailleurs pas encore arrivés à un point tel qu'on puisse en envisager l'immédiate solution.

P. S.

Après la conférence des experts

L'accord survenu à Paris au Comité des experts continue naturellement à provoquer les

commentaires les plus divers. L'Amérique paraît s'en montrer particulièrement satisfaite et escompte déjà le bénéfice économique qu'elle en pourra retirer. On dit que M. Hoover, pour hâter la solution définitive, songe à ratifier par décret l'accord survenu.

Les journaux alliés en général insistent sur les sacrifices consentis par les puissances créancières. Il est vrai qu'ils sont importants, mais il se trouve encore des gens qui estiment la charge imposée à l'Allemagne trop lourde, sans songer que la France, par exemple, a déjà dépensé un nombre respectable de milliards pour reconstruire les régions dévastées au cours de la guerre déchaînée par le Reich.

Ce sont les articles de la presse allemande, cependant, qui offrent le plus grand intérêt, car ils permettent de se rendre compte des difficultés que la ratification de l'accord rencontrera au Reichstag, écho des passions populaires. En général, la presse de la social-démocratie est favorable à la solution trouvée par les experts. La « Gazette de Voss » croit également au succès du plan Young. La « Germania », organe centriste, estime que le compromis est acceptable, mais que les experts n'ont pas tenu suffisamment compte de la situation économique du Reich. La « Deutsche Tageszeitung », nationaliste, ne croit point à la possibilité de l'entrée en vigueur de l'accord et termine un article de fond en ces termes: « Le nouveau plan a évité la crise Dawes, mais la crise Young apparaît déjà à l'horizon. »

SUISSE

Le procès des zones.

M. Logoz, conseiller national, délégué de la Suisse à la Cour de justice de La Haye pour y défendre notre point de vue dans la question des zones, est parti en compagnie de ses conseillers et a remis à la Haute Cour le document helvétique. Les débats s'ouvriront dans deux ou trois semaines.

Matteotti fêté à Genève.

L'Union des syndicats et la Ligue antifasciste de Genève ont tenu mardi soir un meeting fermé en l'honneur de Matteotti. Cette conférence, d'abord interdite par le Conseil fédéral, a été autorisée ensuite, des assurances ayant été fournies par les organisateurs. Aucun incident ne s'est produit.

Au groupe radical.

Le groupe radical-démocratique de l'Assemblée fédérale s'est réuni pour examiner le projet de réglementation provisoire du blé. On sait que, pour protéger la meunerie indigène, il s'agit de prendre des mesures à l'égard de l'importation des farines étrangères. Le Conseil fédéral propose un droit de douane supplémentaire, tandis que certains milieux estiment que les intérêts des consommateurs seront mieux défendus par l'établissement d'un monopole d'importation des farines.

Une discussion s'engage et les avis paraissent très partagés. Y prennent part MM. Schuppach, nouveau président du parti, Meyer et Fazan, rapporteurs à la commission du Conseil national, Scheurer, conseiller fédéral, qui défend le point de vue du gouvernement, Schaer, conseiller national, Keller, conseiller aux Etats, de Zurich, et Rusca, de Chiasso.

Au vote, le groupe se prononce par 14 voix contre 13 en faveur du projet du Conseil fédéral consistant à percevoir un droit de douane supplémentaire à la frontière.

Le système monopole semble devoir être mis définitivement à ban de nos institutions économiques. En général, il ne faut pas le regretter.

Chez les fourriers romands.

L'association des fourriers romands, qui groupe autour de 500 membres, tiendra ses assises annuelles dans la région de Vevey-Montreux, les 15 et 16 juin.

Dimanche, un culte aura lieu dans le cadre superbe du château de Chillon, sous la direction des capitaines-aumôniers Savary et von der Weid.

L'assemblée est présidée par M. Schwar, de Vevey.

Le dernier postillon.

M. Hans Blatter, le dernier postillon de la Furka, est décédé l'autre jour à Brigue, à l'âge de 67 ans. Que de vieux souvenirs meurent avec l'ultime départ des anciens postillons !

Est-il mort ?

On a interpellé ces jours le Conseil fédéral afin qu'il intervienne dans le cas de l'anarchiste Peretti, écroué à Milan par les autorités italiennes.

Or, le bruit court avec persistance à Lugano que l'individu est décédé.

Les Suisses voyagent.

Le 17 juillet partiront un certain nombre de Suisses de la classe moyenne pour un voyage d'études et de vacances en Amérique. Ils s'embarqueront à bord du « Statendam », de la *Holland-America-Linie*. Un minimum de dépenses et un maximum de confort sont prévus et le programme est des plus intéressants.

Les renseignements sont à disposition à la Bahnhofstrasse, 46, à Zurich, et les inscriptions seront closes le 25 juin.

Les cerises en Valais.

La cueillette a commencé et s'annonce comme devant être extrêmement favorable. Depuis longtemps on n'avait rencontré, surtout dans le centre, une telle abondance de biens.

Chambres fédérales.

(Séance de lundi).

Dans la courte séance qu'il a tenue lundi soir, le *Conseil national* s'est occupé, sur l'intervention de M. Favarger, de Neuchâtel, de l'état des négociations relatives à la dénonciation de l'accord du Gothard de 1909. Il paraîtrait que le gouvernement italien aurait répondu aux propositions suisses par un très net *non possumus*.

M. Favarger demande au Conseil fédéral ce qu'il en est. Comme la question tient autant du département des Chemins de fer que du département politique, ce n'est que la semaine prochaine, ou du moins vers la fin de cette semaine, que M. Haab pourra répondre.

M. Vallotton-Warnery (Vaud), interpelle à son tour au sujet de l'immunité diplomatique qui permet au ministre d'Uruguay en Suisse, M. de Castro, de se soustraire au paiement de toute indemnité pour un grave accident d'automobile qu'il avait provoqué.

M. Vallotton-Warnery sait parfaitement que les diplomates régulièrement accrédités ne peuvent être poursuivis ni pénalement ni civilement devant les tribunaux des pays qu'ils habitent. Mais il demande s'il n'y a pas lieu de les astreindre à un examen relatif à la conduite de l'automobile et à contracter une assurance auprès d'une compagnie ayant son siège en Suisse, car il est inadmissible qu'une catégorie de citoyens, quelle qu'elle soit, ait un droit inaliénable à l'écrasement des piétons sans être inquiétés. Récemment encore, un diplomate chinois qui avait grièvement blessé un motocycliste osa réclamer de ce dernier une indemnité tout en refusant, lui, de se présenter devant le juge. Pour une fois, l'accrédité fut cependant débouté.

(Séance de mardi).

Le *Conseil des Etats* s'occupe de la loi sur l'expropriation. M. Dietschi, au nom de la commission, propose l'entrée en matière, car le projet contient d'importantes améliorations dans tous les domaines.

Au *Conseil national*, on en est décidé à répondre. M. Motta est d'accord avec M. Vallotton-Warnery pour admettre que les diplomates doivent bénéficier d'une immunité restreinte pour ce qui concerne la circulation. Pour ce qui regarde les incidents survenus entre la Suisse et l'Italie, le Conseil fédéral prendra les mesures nécessaires, mais il faut laisser le temps aux enquêtes diplomatiques de se terminer. Un rapport sera prochainement déposé aussi relativement aux dommages de guerre. La ratification du traité d'arbitrage avec la France vient péniblement, il est vrai. M. Motta le regrette, et pense que sans doute notre voisin attend la solution de la question des zones pour prendre position. Quant aux interdictions de manifestations diverses à Genève pendant les sessions de la Société des nations, le chef du département politique répond fort adroitement à M. Rosselet, député socialiste, que Genève n'a qu'à décider elle-même si elle veut oui ou non conserver le siège de la Société des nations avec les obligations d'hospitalité qu'il comporte. Sur la proposition de M. Abt, et à égalité de voix, le Conseil fédéral est prié d'étudier la révision de la loi sur les agences d'émigration.

Dans une séance de relevée, le Conseil s'occupe de la subvention aux écoles du Tessin, menacé dans sa culture propre par l'immigration. Les nouveaux-venus, fort nombreux, sont presque tous des hôteliers, des négociants, des industriels. Ils continuent à vivre entre eux et créent ainsi une espèce d'irréductible culturel.

Après l'intervention favorable de M. La-

chenal, de Genève, M. Pilet-Golaz rappelle la situation spéciale dans laquelle se trouve le Tessin et les services que nous rend cette région dont le particularisme millénaire tend à disparaître. Il propose au Conseil de se montrer généreux. La révision de la loi sur les subventions à l'Ecole primaire permettra de combler bien des lacunes.

FRIBOURG

Echos fribourgeois de la Foire Suisse d'échantillons.

On nous écrit :

La presse confédérée a consacré de nombreux et élogieux articles au canton de Fribourg à l'occasion de la Foire de cette année. Nous lui sommes particulièrement reconnaissants de la sympathie qu'elle témoigne à nos méritants industriels qui accomplissent de si coûteux et louables efforts pour notre développement économique.

Notre dévouée presse fribourgeoise voudra bien elle aussi réserver quelque place à nos exposants afin que ceux-ci soient encouragés en premier lieu par leurs concitoyens fribourgeois dans cette lutte ardue qu'il faut chaque jour soutenir pour l'existence même de nos industries.

La fabrique de chalets Alexandre Winckler & Cie a participé à la foire dès son origine et, dans cette manifestation de 1929, elle a récolté la récompense des gros efforts accumulés. C'est par centaines que les demandes affluèrent et aujourd'hui encore, deux mois après, les répercussions heureuses se poursuivent. Cette progression d'affaires cadre avec le développement apporté à cette fabrique dont la transformation en Société anonyme a favorisé notre contrée de nouvelles occasions de travail et d'excellents débouchés pour nos bois.

Après plusieurs années d'études approfondies, la fabrique de chalets Winckler a mis à chef un chalet populaire qui rencontre la faveur des centres urbains : prix modique et confort moderne. C'est la synthèse du logement pour tous. Aussi le succès en est-il très grand.

Jadis, la fabrique « Sarina » occupait un vaste emplacement. Cette fois elle se contenta d'affiches et prospectus. Notre fabrique fribourgeoise de fourneaux a mis, elle aussi, du temps pour réaliser une petite merveille dans la construction du fourneau-potager et l'année prochaine son stand recevra l'allure de jadis. Nous pouvons lui prédire un succès, à en juger par les personnes qui réclament cette année une démonstration du fourneau « Sarina ».

La Société d'horlogerie de Montilier figura dans la collectivité de l'horlogerie qui était particulièrement bien représentée cette année. Notre unique fabrique d'horlogerie s'est classée supérieurement dans le concours chronométrique pour sa montre qui a conquis d'importants marchés.

Dans les collectivités suisses, figuraient également la Fabrique de Parquets de La Tour-de-Trême, de vieille réputation, et la fabrique de Pâtes alimentaires de Ste-Apolline. MM. Besson frères continuent magistralement les principes de la maison et nos pâtes alimentaires devraient être sur toutes les tables fribourgeoises.

(A suivre).

Chronique romontoise.

Réception de la Chorale.

Dimanche soir, la Chorale romontoise rentrait de Châtel, couverte de lauriers. Les sociétés locales s'étaient réunies au complet à la gare pour l'arrivée du train. Le cortège parcourut, au son d'un alerte pas-redoublé et au milieu d'un public enthousiaste et fier, les différentes rues de la cité. A l'Hôtel de Ville, la réception commença par un discours de M. Delabays, vice-président du Conseil communal, qui félicita chaleureusement les chanteurs du succès obtenu et dit tout le plaisir ressenti par les autorités et la population à la nouvelle des résultats acquis à Châtel. Il adressa des éloges particuliers et mérités à M. Gaimard, directeur, et au Comité de la Chorale. M. le Préfet Bondallaz, président, remercia pour la charmante réception dont la Société fut l'objet et résuma les impressions ressenties au cours de la fête de Châtel dont le souvenir glorieux restera longtemps gravé dans l'esprit des chanteurs. L'orateur termina en remerciant vivement le directeur, M. Gaimard. Ce fut une de ces réunions où le cœur déborde franchement d'intimité et de joie.

Expertise de pompe.

Dimanche prochain, 16 juin, à 3 heures, aura lieu à Romont, en présence d'une délégation de la commission cantonale du feu et de son président, M. le Conseiller d'Etat Bovet, l'expertise de la nouvelle pompe à moteur de la maison Antifeu S. A., à Lausanne. M. le Préfet Bondallaz, MM. les membres des autorités locales et d'autres personnalités officielles assisteront à la manœuvre. Les travaux d'expertise seront contrôlés par M. Dubey, président cantonal de la commission technique.

Les essais préparatoires auxquels se sont adonnés nos pompiers au cours des deux exercices de lundi et mardi ont révélé l'excellent fonctionnement de l'engin. Il y a tout lieu de croire que de nombreux sapeurs-pompiers des localités voisines s'intéresseront à cette manœuvre. Ils pourront se persuader des avantages incontestables de ce système de pompes et se livrer à d'intéressantes comparaisons. Ajoutons que Romont est la troisième localité de la Glâne qui soit pourvue d'une pompe à moteur. On ne

peut que féliciter les communes qui comprennent si bien les intérêts de leurs administrés.

GRUYÈRE

Nécrologie.

Nous apprenons avec regret le décès survenu à Châtel-St-Denis de M. Alphonse Vionnet, chef de réseau aux Entreprises électriques fribourgeoises.

Agé de 43 ans à peine, M. Vionnet, qui était d'une constitution très robuste, a succombé aux suites d'une attaque d'apoplexie. Gruyérien d'origine, très connu dans notre région, qu'il parcourait de temps à autre, il s'était acquis de solides sympathies, grâce à son caractère amène et obligeant. Excellent époux et père, le défunt laisse dans les pleurs une épouse et deux orphelins, auxquels nous présentons toutes nos sympathies dans les circonstances pénibles qu'ils traversent.

Que les nombreuses familles atteintes par ce deuil prématuré veuillent bien agréer nos condoléances sincères.

A Sorens est décédé M. Pierre Viloz, âgé de 90 ans. Le défunt a cultivé après son père le domaine de l'Abbaye qu'il a quitté ce printemps. Il se donna de tout cœur au travail de la terre qu'il aimait. C'est encore une figure gruyérienne, franche et loyale, qui s'en va.

M. Pierre Viloz fut élu député au Grand Conseil en 1891 et y siégea pendant plusieurs législatures.

A sa famille cruellement éprouvée par ce deuil, nous présentons nos sincères condoléances.

Ajoutons que la famille Viloz comptait cinq frères totalisant 435 ans ; quatre ont atteint 90 ans et le plus jeune porte gaillardement ses 75 ans.

Après le drame.

Le drame du passage à niveau du pont de la Glâne, qui faillit coûter la vie à trois personnes, a produit une vive impression.

L'*Indépendant* précise que le garde-barrière, M. Vonlanthen, était en congé, et sa remplaçante, Mme Demierre, ne songea plus au changement d'horaire, au moment de faire la barrière. Ce passage à niveau est dangereux.

Le Festival de Châtel-St-Denis.

Vu l'affluence extraordinaire de la représentation de dimanche dernier du « Castellant », de l'abbé Bovet, où 400 Châtelais ont dû céder leur place aux hôtes du dehors, le comité d'organisation a fixé pour dimanche 16 juin prochain deux dernières représentations, une en matinée, à 15 h. 15, et l'autre en soirée, à 20 h. 30.

Les billets peuvent être retenus d'avance au bureau communal de Châtel, tél. 52, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Il est évident que le public est invité à assister nombreux à ces représentations qui, sans recherche, sans souci du grandiose, offrent aux spectateurs de très jolies scènes et une riche harmonie de couleurs. La musique, de M. Bovet est originale, gaie et prenante, et les Châtelais se sont chargés d'organiser une mise en scène qui étonna de nombreux spectateurs.

Nul doute qu'un nombreux auditoire ne vienne faire encore salle comble, dimanche. Nos amis ont si bien fait les choses qu'ils méritent la sympathie et la reconnaissance. Seulement, il faudra prendre ses précautions et s'assurer des places à l'avance.

Une kermesse à Vuadens.

La Société de gymnastique de Vuadens organise, dimanche, dès 14 heures, une kermesse avec attractions et jeux divers.

Nous ne pouvons que recommander chaleureusement cette manifestation qui doit rétablir l'équilibre financier de la jeune et déjà vaillante phalange des gymnastes de Vuadens. On sait combien ce noble sport est utile, voire nécessaire, et le rôle qu'il joue au point de vue du maintien et du développement de la santé et de la souplesse corporelle, tout en contribuant à la formation morale de l'individu et à sa sociabilité. Il faut donc l'encourager par tous les moyens permis.

Ajoutons que la section naissante de Vuadens a besoin d'un appui plus pressant encore parce qu'elle connaît toutes les difficultés des débuts et se prépare à défendre les couleurs de la belle localité aux prochaines joutes cantonales de Fribourg, en juillet.

Qu'on s'en souvienne, et qu'on se montre solidaire et généreux !

Et une kermesse à Bulle.

Celle de la *Pédale Bulloise*. Elle comportera les attractions habituelles et ne manquera point de réunir autour des tables du Tirage tous les amis du guidon et des sports en général. On dit que la solidarité, entre sportifs, est plus accentuée que partout ailleurs. Une fois encore, les groupements divers affiliés au sport tiendront à ne point faire mentir cette belle renommée.

Rappelons que cette manifestation débutera samedi soir, dès 20 heures, et se poursuivra dimanche, dès 14 heures.

Broc. - Réception de l'Harmonie.

On nous écrit :

C'est par l'ensemble des sociétés locales, accompagnées d'une foule nombreuse et enthousiaste, et aux sons vibrants de notre excellente fanfare que nos chanteurs ont été reçus, dimanche soir, à leur arrivée de Châtel-St-Denis. Après le traditionnel cortège, les sociétés prirent place dans la grande salle de l'Hôtel de Ville où d'excellentes paroles furent dites de part et d'autre.

Dans la grande salle, M. Lingg, conseiller communal, remplaçant impromptu M. le Syndic, au nom de l'autorité et de la population, félicita l'« Harmonie » pour son brillant succès, succès mérité, obtenu par un travail zélé des membres et surtout du directeur, qui ne s'est pas ménagé. Grâce au talent de M. Lattion et au tact et au zèle du président, M. J. Mossu, l'« Harmonie » a fait un grand pas dans la voie du progrès. L'orateur releva avec plaisir que l'« Harmonie » pouvait être d'autant plus fière de son succès qu'elle le devait à ses propres forces, n'ayant parmi elle aucun membre occasionnel engagé seulement pour servir de renfort à l'occasion du concours. Qu'elle persévère dans cette voie et que ce soit la règle pour les sociétés brocoises !

M. Joseph Mossu, président, après avoir remercié M. Lingg, releva tout ce que la Société devait au zèle de M. Lattion qui s'est dépensé sans compter pour conduire notre Chorale à bon port. Il rappela brièvement le passé de l'« Harmonie » et la crise grave qu'elle subit ces années dernières, crise qui l'empêcha d'aller à Fribourg en 1924 et qui la réduisit à une vingtaine de membres l'automne passé. Près de la moitié des membres actuels sont des jeunes qui affrontaient pour la première fois un concours. Maintenant le succès a récompensé les efforts de chacun et, sous la compétente direction de M. Lattion, la Société peut envisager l'avenir avec confiance.

M. Maradan, au nom des Sociétés locales, félicita chaleureusement l'« Harmonie ». Il dit d'une façon heureuse la joie que chacun avait ressentie en apprenant le succès de nos chanteurs et leur souhaita un avenir de plus en plus brillant.

A son tour, M. Lattion, notre distingué directeur, remercia les orateurs précédents pour les bonnes paroles prononcées à son égard. Il dit tout le plaisir qu'il avait eu de travailler avec l'« Harmonie », comme d'ailleurs avec les deux autres sociétés, de musique et de chant. Il félicita les chanteurs, particulièrement les anciens, pour tout le zèle dont ils ont fait preuve et pour leur assiduité aux répétitions. Il commenta les résultats de Châtel et fit observer que l'« Harmonie » avait été handicapée par le fait que l'étude des chants religieux pour les fêtes ne lui avait pas permis de mettre tout le temps qu'il aurait fallu pour la préparation du concours. Il releva aussi fort justement que le concours n'était qu'un stimulant et que le travail effectué pour aller à Châtel doit se continuer et se compléter, car ce que l'« Harmonie » a donné à Châtel n'est qu'un minimum de ce qu'elle peut et doit donner.

A son tour, M. le Prieur releva le rôle du chant tant au point de vue religieux que social et lança un vibrant appel en faveur de la collaboration et de l'union des classes, car l'« Harmonie » des cœurs doit accompagner et primer l'« Harmonie » des voix.

Tous ces discours furent chaleureusement applaudis. Ils furent entrecoupés par les productions musicales et agrémentées par les vins généreusement offerts par la commune et la paroisse.

Dans l'agriculture.

Mercredi, la « Marsa », agence de machines agricoles, à Fribourg, a procédé à des essais pratiques de faucheuse à moteur « Rapid » sur le domaine de l'Hospice d'aliénés, à Marsens. Une quarantaine d'agriculteurs de la contrée ont suivi la démonstration avec intérêt et discuté les avantages et les inconvénients de cette machine. Elle fauche environ une pose et demie en une heure et consomme de un litre et demi à deux ou trois litres d'essence par pose, suivant l'état du terrain. Son avantage est incontestable lorsqu'il s'agit de travailler dans des côtes atteignant jusqu'à 25 % de pente. Le couteau de la faucheuse trace un sillon variant de 1,90 m. pour le foin à 2,50 pour le regain. Cependant, le couteau normal de 1,90 m. est recommandé pour notre pays, très accidenté.

Dans notre canton, un certain nombre de ces machines travaillent déjà. Leurs propriétaires s'en déclarent enchantés et ne désirent pas changer. La faucheuse à moteur est avantageuse pour la ferme de 30 à 40 poses qui doit, au printemps, acheter un cheval de doublage pour la faucheuse et le revendre avec perte, en automne. L'entretien d'un cheval est coûteux, car ce dernier doit manger, même s'il ne travaille pas, ce qui ne se présente point pour un moteur.

Après l'intéressante démonstration de la matinée, M. le Directeur de la « Marsa » fit une petite causerie sur l'histoire et la qualité de la faucheuse à moteur « Rapid » qui est de fabrication suisse, sauf le couteau : moteur, sacoches, boîte à vitesse « Sulzer ». Les autres pièces sont de la maison « Rapid S. A. », à Zurich.

Le moteur de cinq chevaux peut s'accoupler à de nombreux outils de ferme : circulaire, hâche-paille, râteau-fane, etc. Pour le labourage de terrains en pente, inaccessibles à la charrue traînée par les chevaux, le moteur « Rapid » est utilisable. Il reste fixe et, par un jeu de treuils, la charrue labouré aisément. Ce système est très répandu dans l'Emmenthal.

Après le verre de l'amitié, les agriculteurs présents se séparèrent, heureux d'avoir appris un moyen excellent de perfectionner les travaux de la ferme et d'augmenter son rendement. Plusieurs se proposent de faire l'achat de la faucheuse à moteur. Il est intéressant de constater que notre agriculture avance dans la voie du progrès.

Examens scolaires.

Examens oraux :

Samedi 15 — 14 heures : Vme classe des garçons.

Reception de l'Harmonie.

semble des sociétés locales, ac-
semble foule nombreuse et enthous-
vibrants de notre excellente
chanteurs ont été reçus, diman-
arrivée de Châtel-St-Denis.
onnel cortège, les sociétés pri-
la grande salle de l'Hôtel de
dentes paroles furent dites de

de salle, M. Lingg, conseiller
laçant impromptu M. le Syndic,
torité et de la population, féli-
pour son brillant succès, suc-
par un travail zélé des mem-
du directeur, qui ne s'est pas
au talent de M. Lattion et au
président, M. J. Mossu, l'Har-
grand pas dans la voie du
ur releva avec plaisir que
pouvait être d'autant plus fière
qu'elle le devait à ses propres
parmi elle aucun membre occa-
seulement pour servir de ren-
du concours. Qu'elle persévère
et que ce soit la règle pour les

ssu, président, après avoir re-
3, releva tout ce que la Société
de M. Lattion qui s'est dé-
pter pour conduire notre Cho-
Il rappela brièvement le passé
et la crise grave qu'elle su-
dernières, crise qui l'empêcha
rg en 1924 et qui la réduisit à
de membres l'automne passé.
de des membres actuels sont des
ntaient pour la première fois un
enant le succès à récompensé les
en et, sous la compétence direc-
tion, la Société peut envisager l'a-
ance.

au nom des Sociétés locales, fé-
sément l'Harmonie». Il dit
reuve la joie que chacun avait
prenant le succès de nos chan-
souhaita un avenir de plus en

M. Lattion, notre distingué di-
la les orateurs précédents pour
bles prononcées à son égard. Il
sir qu'il avait eu de travailler
nie», comme d'ailleurs avec les
tiétés, de musique et de chant. Il
tateurs, particulièrement les an-
le zèle dont ils ont fait preuve et
mité aux répétitions. Il commenta
de Châtel et fit observer que
avait été handicapée par le fait
chans religieux pour les fêtes
permis de mettre tout le temps
du pour la préparation du con-
aussi fort justement que le con-
un stimulant et que le travail
ller à Châtel doit se continuer
r, car ce que l'Harmonie» a
n'est qu'un minimum de ce
doit donner.

M. le Prieur releva le rôle du
point de vue religieux que son
vibrant appel en faveur de la
de l'union des classes, car l'Har-
doit accompagner et primer
voix.

ours furent chaleureusement ap-
ent entrecoupés par les produc-
et agrémentés par les vins gé-
ferts par la commune et la pa-
A.

Les Agriculteurs.

«Marsa», agence de machines
ibourg, a procédé à des essais
cheuse à moteur « Rapid » sur
l'Hospice d'aliénés, à Marsens.
monstration avec intérêt et dis-
ges et les inconvénients de cette
fauche environ une pose et de
ure et consomme de un litre et
u trois litres d'essence par pose,
du terrain. Son avantage est in-
qu'il s'agit de travailler dans des
1 jusqu'à 25 % de pente. Le cou-
cheuse trace un sillon variant de
e foie à 2,50 pour le regain. Ce-
teau normal de 1,90 m. est re-
r notre pays, très accidenté.

anton, un certain nombre de ces
ailent déjà. Leurs propriétaires
enchantés et ne désirent pas
cheuse à moteur est avantageuse
de 30 à 40 poses qui doit, au
eter un cheval de double pour
le revendre avec perte, en au-
rien d'un cheval est coûteux, car
manger, même s'il ne travaille
se présente point pour un mo-

essante démonstration de la ma-
irecteur de la « Marsa » fit une
sur l'Historique et la qualité de
moteur « Rapid » qui est de fa-
a, sauf le couteau : moteur, sac-
tresse « Sulzer ». Les autres pié-
maison « Rapid S. A. », à Zurich.
le cinq chevaux peut s'accoupler
outils de ferme : circulaire, hâ-
eau-fane, etc. Pour le labourage
pente, inaccessibles à la charrue
chevaux, le moteur « Rapid » est
ste fixe et, par un jeu de treuils,
oure aisément. Ce système est
ans l'Emmenthal.

re de l'amitié, les agriculteurs
parèrent, heureux d'avoir appris
cellent de perfectionner les tra-
rme et d'augmenter son rende-
s se proposent de faire l'achat de
moteur. Il est intéressant de
notre agriculture avance dans la
s.

Examinés scolaires.

Examinés oraux :
— 14 heures : Vme classe de 3

La Chorale de La Tour.

Le manque de place nous oblige à renvoyer à samedi divers articles arrivés à la dernière heure, dont la relation de la réception de la Chorale de La Tour.
Elle fut très enthousiaste, malgré le temps maussade. La musique et la population attendaient les chanteurs, qui furent vivement félicités de leur brillant succès. Il y eut cortège flambeaux, puis réception à l'Hôtel de Ville, où de cordiales paroles furent échangées.
Le président et le directeur de la Chorale reçurent chacun une gerbe de fleurs.

L'Invincible.

Le prodigieux acrobate Luciano Albertini est fort connu du public bien que les films qu'il a créés soient malheureusement trop rares. Ses œuvres, d'une tragique beauté, se distinguent par une audace inouïe, une vie intense et une fantaisie extraordinaire. Le dernier film que l'on ait vu à Bulle de ce fameux acteur fut « Le Ravin de la mort », où il jouait avec Lya de Patti.
Dans sa célèbre production : « L'Invincible », il se surpasse et nous donne un des plus beaux spectacles qui soient.

En marge de la vie bulloise...

Au fil des jours.
Le bruit ne chôme point, à Bulle, en ce moment. D'aucuns songent qu'on en pourrait même sans inconvénient supprimer quelques échos. Les troupes qui partent pour la montagne ou se déplacent des pâturages du bas vers les hautes, font entendre leur carillon nocturne. Il est vrai que le gros de la saison est passé et qu'après tout c'est une poésie berceuse et enchantée que d'entendre le tintement argentin se mélanger dans la nuit aux sons graves des sonnailles. Mais, comme la pie, la poésie, à la longue, ennue les Bullois, qu'on accuse d'ailleurs, à tort sans doute, d'être plus « sportifs » qu'idéalistes.

Ajoutons à cette traditionnelle musique des nuits de mai et du commencement de juin le bruit métallique et bien rythmé des « dames » retombant monotonement sur le pavé et la stridulation des sirènes et des claxons des cars emportant sur nos routes l'affluence des visiteurs, et l'on peut se faire une idée de la « vie » agitant notre petite ville habituellement si tranquille et si réglée.

Il faut dire encore qu'une animation de bon aloi l'a faite vibrer à l'occasion des deux concours que vient de passer brillamment notre vaillante Chorale, à Aigle et à Châtel-St-Denis où, dimanche, les Bullois s'étaient rendus en groupes importants. Les jours précédents déjà, les curieux occupaient les tribunes de la grande Salle de l'Hôtel de Ville. Mais, en face du Jury, le tableau devait être plus saisissant et les commentaires allaient leur train. Quoi qu'il en soit, nos vaillants choraliens, qu'ils viennent du Brassus ou d'ailleurs, n'ont rien à se reprocher et leur effort fut couronné, avec leur drapeau, de la plus belle récompense. Qu'ils en soient félicités, ainsi que, en particulier, leur directeur et leur président. Ce succès ne fut pas sans susciter quelque jalousie, voire quelques cris déplacés dans la vaste cantine de Châtel. Mais, qu'importe. C'est une saine et noble

émulation que celle de porter hautement les couleurs de sa cité. Cette sorte de joutes doivent être loyales et franches, sans arrière-pensée, et comme deux lutteurs, les sections doivent en finir par une solide et amicale poignée de mains.

Nos chanteurs bénéficièrent, dimanche, de l'agréable compagnie des dames de la « Caecilia », qui leur firent, on peut le dire, grand honneur. Ce fut certainement une pluie bienfaisante de couleurs et de parfums que ces gaies cohortes de gentes dames et demoiselles, vibrant du même émoi, partageant les mêmes espoirs que les Choraliens. Ces derniers, d'ailleurs, ne leur faussèrent point compagnie et les échanges de cordiale sympathie ne prirent fin qu'au terme définitif de la journée... et du voyage. C'est bien ainsi qu'il fallait comprendre... l'harmonie des voix et l'union des cœurs, devise des sociétés chorales châteloises !

On dit qu'il y eut, à cette occasion encore, un peu de bruit... dans la rue. C'est si naturel, la détente, après l'effort et la tension de toutes les fibres de l'être, qu'il faut savoir comprendre ! P.

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.
Il se vérifie que le gouvernement des Etats-Unis accueille avec faveur l'intention de M. Macdonald de se rendre à Washington pour y étudier le développement des relations entre l'Amérique et l'Angleterre et discuter de la meilleure façon d'aboutir à un règlement des armements navals.

— La Hollande a envoyé deux navires de guerre à Curaçao, en prévision de nouvelles attaques des révolutionnaires vénézuéliens. Ces derniers ont tenté un nouveau coup contre Coro, dans l'Etat de Falcon.

— La situation définitive des partis aux élections belges se présente comme suit : Les catholiques perdent 21 sièges, les libéraux en gagnent 17, les socialistes en perdent 21, les communistes 5 ; les frontistes en gagnent 20, le Heimabund 3 et les divers 3.

— Le procès de l'automobiliste Roos se déroule actuellement devant le Tribunal de Besançon. L'accusé a fait de longues déclarations et lu de nombreux documents concernant son passé comme Allemand, après 70, puis comme français, après 18. Il a rappelé que son père était instituteur français avant la guerre de 1870. Il demande au président de ne point s'occuper de son activité au temps de l'occupation allemande. A ce moment-là, Roos déclare avoir voulu servir loyalement son nouveau pays. Il relève encore une série de fautes de l'administration française et affirme qu'il entend défendre les libertés alsaciennes, mais uniquement dans le cadre de la république française.

L'interrogatoire de l'accusé n'a pas encore commencé.

Malheurs et accidents.

Mardi, à Genève, deux cyclistes, MM. Georges Rigolet, professeur de tennis, et Gildo Imberto, maçon, Italien, sont entrés violemment en collision. Ils portent tous deux de graves blessures. Imberto a la crâne fracturé. Les victimes sont soignées à l'hôpital cantonal.
— A la gare de Bâle, M. Brunner, ouvrier de

l'équipe, est tombé devant une rame de wagons en marche et a eu les deux jambes coupées. Il est mort peu après l'accident.

— Dans le tunnel de Piantondo, un serre-frein du nom de Befia, s'étant penché au moment où venait en sens inverse un train du Gotthard, a reçu une profonde blessure à la tête. Il a succombé.

— Lundi soir, un jeune homme d'une petite localité, non loin de Mendrisio, est tombé dans le lac en descendant d'une barque et s'est noyé.

— A Zenggen, en Valais, le jeune Kenschmann, 17 ans, a fait exploser une cartouche de dynamite et a eu la main emportée. Il a été transporté à l'hôpital de Brigone.

— Près de Misox, Tessin, l'automobiliste Arnoldo Marietto, de Locarno, s'est jeté avec sa voiture dans un ravin profond de trente mètres. Il porte de très graves blessures. Sa femme, par contre, qui l'accompagnait, n'a que des lésions légères.

— A Zurich, M. Walther Brunner, 27 ans, employé à l'usine électrique de la ville, est entré en contact avec le courant tandis qu'il travaillait dans une cave et a été électrocuté.

— Près d'Altren, Soleure, un retiré de l'Aar le corps de M. Kugler, qui s'est noyé en voulant sauver une baigneuse en danger.

Crimes et délits.

— Près de Schwarzenbourg, Berne, un jeune écolier, Hans Zeugler, 11 ans, s'est logé une balle de flobert dans la poitrine à la suite de réprimandes que lui avaient faites son maître d'école. Il a succombé.

— A Gressan, dans la vallée d'Aoste, un vieillard, M. Laurent Berlier, avait partagé sa fortune entre ses deux neveux. L'un d'eux, Victor Vetticoz, habitant la commune voisine, mécontent de sa part, s'est présenté l'autre jour devant son oncle et l'a tué de deux coups de revolver. Mme Berlier, qui tenta d'intervenir, fut abattue d'un coup de hache et un enfant de six ans qui habitait dans la famille ne dut son salut qu'à la fuite. Le meurtrier a été arrêté.

Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie qui leur sont parvenus et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement Monsieur Adolphe LUTHY et sa fille CHARLOTTE adressent un remerciement ému à la Société des Carabiniers, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil et qui les ont si affectueusement entourés dans ces heures douloureuses.

Transports funèbres
A. MURITH S. A., FRIBOURG
Magasin de cercueils et couronnes.
Louis PASQUIER
représentant pour BULLE.
AUTOMOBILES FUNÉRAIRES.

Editeur responsable : Alph. Glasson, Bulle.

Dernière Heure

Un engagement a eu lieu l'autre jour, au Maroc, entre les troupes françaises et les rebelles. On compte 7 officiers, 5 sous-officiers et 24 caporaux ou soldats français tués, ainsi que 43 indigènes.

— A Ouchy, le chaland « LE BOUVERET » s'est échoué à cause du gros temps. On le remettra à flot quand le lac sera apaisé.

— Mlle Anita Ruffino, 22 ans, fille d'un cimentier de Lausanne, a été trouvée morte dans sa baignoire. On croit qu'elle a succombé à une embolie.

— A Premier, Vaud, M. C., cafetier, atteint de neurasthénie, s'est placé une cartouche de chevette dans la bouche, a allumé la mèche et attendu tranquillement le moment fatal. On n'a retrouvé de la tête du malheureux que d'horribles débris.

— La reine de beauté autrichienne, Mlle Goldarbeiter, a été proclamée, à Galveston, miss « Univers », par 6 voix sur 7. Portera-t-elle longtemps le titre de plus belle femme du monde ?

— Une colonne de secours a découvert, suspendu à une paroi de rochers, le corps de M. Félix Seiler, 26 ans, qui avait disparu le 3 juin, dans le Hasli.

+
Madame Alphonse VIONNET-PERNET et ses enfants, Marguerite et Cécile, à Châtel-St-Denis ;
Madame Vve César PERNET, à Châtel-St-Denis ;
Révérende Sœur Françoise-Marguerite VIONNET, à la Visitation (Nice) ;
Monsieur et Madame Léon VIONNET, et famille, à Lessoc ;
Monsieur et Madame Florentin VIONNET et famille, à Bulle ;
Monsieur et Madame Louis VIONNET et famille, à Estavayer-le-Lac ;
Madame et Monsieur BORCARD-VIONNET et famille, à Chanaz (Savoie) ;
Monsieur et Madame Maurice VIONNET, à Thonon-les-Bains ;
Mademoiselle Alodie VIONNET et sa mère, Madame Vve Marie VIONNET, à Vaulruz ;
Monsieur Célestin SEYDOUX-VIONNET et famille, à Vaulruz ;
Madame et Monsieur SOLLBERGER-PERNET et famille, à Zurich ;
Madame et Monsieur SEYDOUX-PERNET et famille, à Romont ;
Monsieur et Madame Louis SAVOÏ et famille, à Romont ;
ainsi que les familles parentes et alliées font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Alphonse VIONNET

Chef de réseau Châtel-Jorat E. E. F.
leur bien-aimé époux, père, beau-fils, frère, beau-frère, oncle et parent, décédé le 11 juin 1929, dans sa 43ème année, après une longue et pénible maladie, chrétiennement supportée, muni des secours de la religion.
L'enterrement aura lieu à Châtel-St-Denis, vendredi 14 juin, à 10 heures du matin.
R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Travaux d'impression à l'Imp. de La „Gruyère“.

L'INVINCIBLE
splendide drame réaliste de la vie de Music-Hall
passera cette semaine
AU CINÉMA LUX
Bulle - AU TIRAGE - Bulle
Samedi 15 juin, dès 20 h.
Dimanche 16 juin, dès 14 h.

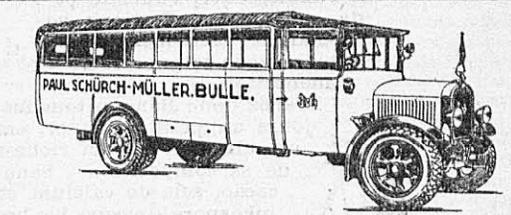
GRANDE KERMESSE
organisée par la PÉDALE BULLOISE
- Nombreuses attractions -
Bon Orchestre
Invitation cordiale Le Comité.

CABINET DENTAIRE
R. Peyraud
BULLE
Place du Tilleul 1er Etage
(Immeuble de la Banque de l'Etat)
Entrée: Rue de la Promenade.
Consultations: Tous les jours de 8-12 et de 2-6 heures.
à Broc: Hôtel de Ville, tous les samedis.

L'élégance, la bienfaisance et la qualité
de nos vêtements nous ont toujours assuré
un grand succès.
Notre assortiment dépasse constamment
un millier de costumes pr. Messieurs
sans compter toutes sortes d'autres vêtements
pour Messieurs et Enfants.
Nos prix sont ceux que vous cherchez
AUX VILLES SUISSES, Vevey
TRACHSEL Frères.

Châtel-Saint-Denis
Dimanche 16 juin, à 15 h. 15 et 20 h. 30
Dernières représentations de
Castel-chantant
Festival de l'abbé Joseph BOVET.
Réservés: Premières, Fr. 3,50; Sacones, Fr. 2,50.
Non numérotées: Fr. 1,50.
Location des places: Bureau communal, téléphone N° 52 (de 8 à 12 heures et 14 à 18 h) P. 13.231 F.

Dimanche 16 juin, dès 2 heures,
à VUADENS
la Société de Gymnastique organise une
KERMESSE
Jeux Diverses attractions.
Bonne musique sur le Pont.



Le nouveau Car-alpin est arrivé !
Roule sûr !... et pas trop cher !
Se recommande **Paul SCHÜRCH.**

Agriculteurs-Eleveurs !
Avec 1 litre de lait Lactina, revenant à 5 1/2 cts, vous obtenez le même résultat dans l'élevage du jeune bétail qu'avec 1 litre de lait de vache.
La Lactina Suisse Panchaud
ne doit pas être cuite, de l'eau bouillante suffit. — Elle contient 36 1/2 % de Protéine, 23 % d'Hydrates de carbone et 7 % de gras.
5 kg. de Lactina à Fr. 4.50 donnent 80 litres de Lait Lactina.
DÉPÔTS: A 877 L
Albeuve: Coop. Concordia. Grandvillard: H. Tornaro, bg.
Bulle: Synd. agr. de la Gruyère Gruyères: A. Bovot-Jaquet.
Eng. Crotti. Nérivue: Allr. Goinz, négt.
Le Crêt: Jules Pittot, négt. Mar. Vadino,
Grandvillard: Coop. Concord. Vaulruz: Léon Seydoux, ngt.

Menuisiers.
2 bons ouvriers en bâtiment
sont demandés Immédiatement.
S'adresser à **C. HENCHOZ-ROCH**, menuiserie mécanique, l'ÉTIVAZ (Château-d'Oex).

Par les premières chaleurs du printemps
quoi de plus succulent et rafraîchissant
qu'une boîte de fruits „Lenzbourg“ !



Purée de pommes Pruneaux entiers

sucrée, 1/2 boîte —.75 1/1 boîte 1.20

au jus, 1/2 boîte —.85 1/1 boîte 1.30

sains et bon marché

CYCLISTES

Vélos neufs et occasions, pneus et chambres à air MICHELIN. Accessoires - Réparations (tous jours meilleur marché.)
SAUDAN Fils, près l'usine Boehud, **BULLE**.

A vendre

à bas prix
AUTO-CAMIONNETTE avec carrosserie Torpédo, éclairage et démarrage électriques, force 7-800 kg., en très bon état.
Même adresse, un **petit char à ressorts** avec pont, état de neuf, conviendrait pour y atteler gros chien ou poney.
S'adresser à **Jean Magnin**, négociant, **Hauteville**.

Ouvrier boulanger trouverait place

chez
Emile MOREL, à **ROSSINIÈRE** (Pays-d'Enhaut).

On cherche une personne

d'un certain âge, pour la tenue d'un ménage à la campagne.
S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 1406 B.

ON DEMANDE pour tout de suite

Jeune homme

sérieux et de confiance, sachant aller en vélo, comme **Porteur de pain**.
S'ad. **Boulangerie Detrey**, Place de la paix, **Montraux**.



Jeunes filles, prenez garde!

Pendant les transformations de l'adolescence, l'anémie et de sournoises affections se déclarent facilement; aussi devez-vous soigner votre alimentation.

Prenez donc **Banago** tous les jours au petit déjeuner, car cet aliment, par la richesse de sa composition - banane, cacao, sels de calcium et de phosphore - assure les besoins physiologiques de votre organisme, le rend plus fort et plus résistant.

Pourquoi ne pas vous y mettre dès maintenant, puisqu'en outre **Banago** est si bon marché et si profitable?



BANAGO

rend fort et dispos.



Paquets à 0.95 et 1.80
En vente partout. **NAGO, OLTEN**

Un conseil :
Du **PEC** dilué dans l'eau froide et une ébullition pour donner à votre linge une blancheur éclatante.
Le paquet suffisant pour 30 litres d'eau :
Fr. 0.60.



Savonnerie Péclard Yverdon

Jeune homme

robuste et débrouillard
trouverait place
comme magasinier dans commerce de Bulle.
Ecrire **C. P. 19.909, Bulle**.

TRAVAUX en soumission

La Commune de **La Tour-de-Trême** met en soumission la confection de **3000 fagots d'éclaircie à la Schiaz et à la Mossettaz** comprenant deux lots.

Prendre connaissance des conditions chez **M. Gaille Paul**, délégué aux forêts et déposer les soumissions chez **M. le syndic pour le vendredi 21 juin à 20 h.**

La Tour, le 12 juin 1929.
Le Conseil communal.

Gros escargots

sont achetés à 30 ct. le kilo tous les jeudis, dès 8 h., vers la gare (marchandises), **C. E. G., à BULLE; à Charmey**, les escargots sont achetés au kiosque à fruits.

Maison **Mändly-Pasquier**
Palézieux-gare.

Auberge à louer.

La commune de **La Tour-de-Trême** expose en location, par voie de soumission, pour le terme de 6 ans, l'auberge qu'elle possède sous l'enseigne de

Hôtel de Ville

avec ses dépendances, soit : grange, écurie, remise et abri, boucherie, poids public et parcelle de terrain.

L'entrée en jouissance aura lieu le 1^{er} janvier 1930.
Les soumissions sous enveloppes fermées seront reçues chez **M. le Syndic** jusqu'au **mercredi 26 juin** prochain, où les conditions peuvent être consultées.
Cet établissement reconstruit intégralement avec grande salle, d'une clientèle assurée, permet à un preneur sérieux, de réels avantages.

La Tour, le 10 juin 1929.

Le Conseil communal.

Mises juridiques d'un café.

Par délégation de l'Office de Montreux, l'Office des Faillites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, au plus offrant, le **21 juin courant, dès 14 heures, à son bureau, Château de Bulle**, les immeubles art. 1, 2, 3, propriété de la masse **TERRAPON Otto** et comprenant le

Café du Tivoli

avec jardin et place de 174 perches.
Ce café situé sur la route cantonale **Bulle-La Tour-de-Trême**, comprend : appartement, salle à boire, grande salle parquetée, jeux de quilles à planches et à douves, jardin ombragé.

La concession pour l'établissement est maintenue et l'adjudication en sera définitivement donnée en premières enchères (liquidat. sommaire).
Bulle, le 11 juin 1929.

L'Office des Faillites de la Gruyère.

Mises juridiques d'immeubles.

L'Office des Faillites de la Gruyère vendra le **vendredi 21 juin** et, dès 14 heures, à son bureau, **Château de Bulle**, au plus offrant, les immeubles art. 334b, 336a et b comprenant maison d'habitation No 239b, avec 4 appartements locatifs, jardins, situés au chemin des **Crêts**, dépendant de la faillite **François THÉRAU-LAZ**, feu **Jos. à Bulle**.

L'adjudication, vu la liquidation sommaire, sera définitive en premières enchères.

Office des Faillites de la Gruyère.



CORS

1Fr. CORRICIDE BLANC 1Fr.

Effet sensation. Nombres attestat. Exigez la marque „**ROSANIS**“ (seule véritable).

Toutes Pharmacies et Drogueries.

La Cidrerie de GUIN

réputée pour la bonne qualité de ses produits recommande Cidre fermenté et non fermenté en fûts protégés et en bouteilles. P 12829 F

Dépôt à Bulle au Syndicat agricole, près de la Gare.

TRAVAUX D'IMPRESSION à l'IMPRIMERIE DU JOURNAL